

**PROCES VERBAL**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**DU VENDREDI 14 AVRIL 2023 A 9H00  
AG N° 13**

L'Assemblée Générale du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoquée en date du Vendredi 24 Mars 2023 s'est réunie au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Monsieur Yves PIGRENET, Madame Sandrine AIMASSO, Monsieur Philippe WEISSER, Monsieur Franck GALBERT, Monsieur Mike CASTRO- DEMARIA, Madame Chantal CHASSERIAUD.

EXCUSES :

Madame Michèle TABAROT, représentée par Monsieur Yves PIGRENET  
Monsieur Alain VIOTTI, représenté par Madame Muriel DI BARI  
Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur Philippe WEISSER



**Madame DI BARI** : Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire, Chers Collègues, soyez les bienvenus.

Si vous le voulez bien, commençons par désigner le secrétaire de séance.  
Je vous propose Monsieur LUPPINO, Directeur du GIP.

J'invite Monsieur LUPPINO à procéder à l'appel des membres de l'Assemblée Générale, puis à dérouler les sujets à examiner lors de cette séance.

**Monsieur LUPPINO** : Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs bonjour.

Je vais donc tout d'abord procéder à l'appel, puis dérouler les sujets à examiner lors de cette séance.

- Madame Michèle TABAROT, représentée par Monsieur PIGRENET,
- Madame Muriel DI BARI, présente,
- Monsieur Yves PIGRENET, présent,
- Monsieur Philippe WEISSER, présent,
- Monsieur Alain VIOTTI, représenté par Madame DI BARI,
- Madame Sandrine AIMASSO, présente,
- Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur WEISSER,
- Monsieur Franck GALBERT, présent,
- Monsieur Mike CASTRO DEMARIA, présent,
- Madame Chantal CHASSERIAUD, présente.

**Madame DI BARI** : Le quorum étant atteint, nous pouvons donc commencer l'examen de l'ordre du jour.

**Monsieur LUPPINO** : Conformément au règlement intérieur, un dossier de séance complet, avec les délibérations et toutes les pièces qui s'y rapportent, vous a été adressé le Vendredi 24 Mars en version dématérialisée ainsi qu'en version papier.

Donc nous avons 5 points à l'ordre du jour aujourd'hui :

Le vote du budget Primitif 2023 et le vote des rapports d'activité des 4 entités qui composent le GIP : Musée Bonnard, La Palestre, les cinémas et l'EPIC Office de Tourisme.

## **1. BUDGET PRIMITIF (BP) 2023.**

Comme c'est le cas pour le vote du compte administratif du Conseil Municipal, on va inviter Monsieur PIGRENET à quitter la séance et il pourra revenir pour l'examen du point numéro 2.

### **Monsieur PIGRENET quitte la salle.**

Nous avons débattu des grandes orientations 2023 dans le cadre du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) lors de la précédente séance.

Le Budget n'est rien d'autre que le reflet du ROB et vous avez eu tous les détails dans votre dossier.

Le projet de budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 3 140 741,40 € dont :

- Section de fonctionnement : 3 000 975,00 €
- Section d'investissement : 139 766,40 €

Malgré un contexte budgétaire contraint du fait du contexte économique et international, le projet de budget primitif 2023 confirme les trois axes annoncés lors des orientations budgétaires à savoir :

- Poursuivre le renforcement et la promotion de l'action culturelle et touristique de la commune du Cannet ;
- Contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste défavorable;
- Optimiser les recettes, malgré un contexte économique et international défavorable.

Le projet de budget primitif 2023 reprend les résultats du compte administratif 2022 en valorisant plusieurs éléments :

Tout d'abord, le résultat prévisionnel 2023 de l'exercice permet de dégager une capacité d'autofinancement de plus de 67 000 €, pour les investissements.

Ensuite, les principales recettes de fonctionnement qui restent impactées par la crise économique et internationale ont été établies avec prudence.

Pour le Musée : L'aide de l'Agglomération Grasse est pérennisée à hauteur de 18 000 €. (Local Paris) ainsi que celle de Vallauris.

Pour les cinémas : Le CNC s'est d'ores et déjà engagé pour plus de 10 000 €.

Et des demandes de subvention sont en cours d'instruction et permettent d'espérer des aides de différents partenaires.

S'agissant maintenant des principales dépenses de fonctionnement :

On y retrouve notamment le Musée Bonnard : Assurance et transport des œuvres, prestations de sécurité en lien avec les œuvres prêtées et les achats liés à la boutique.

Pour la Palestre : Les principaux postes concernent les achats de spectacles et les prestations de service et locations associées.

Les deux cinémas : La principale dépense concerne la location des films en diffusion dans les deux salles de la Commune pour 44 000 €.

L'assemblée générale est donc appelée à :

- APPROUVER et VOTER le budget primitif 2023 du budget principal équilibré à la somme de 3 140 741,40 € se répartissant comme suit, le vote s'effectuant au niveau du chapitre :
  - o Section de fonctionnement : 3 000 975,00 €
  - o Section d'investissement : 139 766,40 €
- APPROUVER les contributions des membres du Groupement ;
- AUTORISER le Directeur du GIP à solliciter toute subvention auprès des organismes compétents ;
- AUTORISER le Directeur du GIP ou son représentant à procéder, au titre de l'exercice 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.
- ADOPTER le tableau des effectifs joint en annexe du budget primitif.

**Madame DI BARI :** Merci Monsieur LUPPINO, est ce qu'il y a des questions concernant cette première délibération ?

**Madame CHAUSSERIAUD :** Oui j'ai regardé, et dans la section de fonctionnement il y a des chiffres que j'aimerais bien qu'on m'explique. Pour l'électricité vous avez budgété 150 000 euros au lieu de 89 000 l'année précédente. Aussi j'aimerais qu'on m'explique, compte 61358 autre 149 000 ça passe à 219 800.

Qu'est-ce que c'est autre ? Et encore un peu plus bas, c'est noté, autres honoraires, de 15 000 ça passe à 49 000. Pourquoi ? Qu'est-ce que c'est ? Et je continue, la page derrière, rémunération, 155 000 ça passe à 195 000 euros, une augmentation de 40 000 euros.

**Monsieur MELAINE** : Concernant l'énergie et l'électricité, lorsqu'on a discuté des orientations, on vous a indiqué le doublement des prix de l'électricité. Donc, ce n'est ni plus ni moins qu'une prévision qui est la conséquence de l'augmentation des prix de l'énergie. Ensuite, vous avez évoqué de mémoire l'article 61358, c'est l'ensemble des locations mobilières qui sont faites, que ce soit concernant la palestre, puisque lorsqu'il y a des spectacles il y a des locations de matériels exigées pour les prestations d'artistes avec un certain type de matériel et donc ça se chiffre.

**Madame CHAUSSERIAUD** : Parce que là il y a beaucoup d'écart...

**Monsieur MELAINE** : Là, vous comparez, il y a des vrais projets en 2023 qui sont importants qui nécessitent par rapport aux cahiers de charges, qui ont été présentés par des artistes et qui prévoient cette dépense en face. Elles sont imposées par les producteurs, mais vous pouvez constater que les recettes sont aussi prévues de façon plus importante. Ce qu'on prévoit en termes de dépenses, on le prévoit aussi en termes de recettes.

**Madame CHAUSSERIAUD** : Quand un artiste demande tel ou tel, comme dirais-je, prestation de matériels, vous ne lui facturez pas ? Moi j'ai vu que ça se facturait, si demain, par exemple, des choses qu'on n'a pas, on leur produit et en même temps on le facture.

**Madame THERY** : Madame CHAUSSERIAUD je me permets, il y a deux types de prestations effectivement quand il y a de la location et si la production nous demande une prestation « clef en main », on refacture. Par contre, quand on est dans le cadre d'une cession, c'est-à-dire, un achat de spectacle, dans ce cas, nous sommes le producteur et nous devons fournir le matériel qui est demandé dans la fiche technique qui nous a été présentée.

**Monsieur MELAINE** : Ensuite vous étiez sur ....

**Madame CHAUSSERIAUD** : 606268 autres honoraires.. de 42 000 ça passe à 49 000.

**Monsieur MELAINE** : Bon ça, on va laisser François vous répondre.

**Monsieur LUPPINO** : En fait, il y a deux raisons qui expliquent cela. Déjà, comme vous le savez, le GIP s'est développé et au-delà du musée, maintenant, il y a d'autres partenaires qui y sont associés, donc, les prestations sont supérieures et la deuxième et principale raison, c'est que, lors du lancement du GIP, il y avait un marché mutualisé -au niveau des prestations juridiques- avec la ville, et désormais pour être totalement autonome, nous avons mis en place, notre propre marché, totalement indépendant au niveau du GIP.

**Madame CHAUSSERIAUD** : Et puis, la dernière, c'était les rémunérations 64131, de 155 000 ça passe à 195 000.

**Monsieur MELAINE** : Bon ça, c'est l'évolution classique des frais de personnel, on va laisser Severine...

**Madame DUCROIX** : Il y a une partie liée à l'évolution des dépenses et il y a une partie, vous verrez, où on a modifié la répartition dans les articles, parce qu'en fait on a des cotisations aux caisses de retraite qui sont moindres par rapport à ce qu'on avait prévu l'année dernière, par exemple, sur les organisme de cotisation de retraite ... voilà, donc si vous voulez, on a essayé de répartir en fonction de ce qu'on utilise correctement dans les natures, tout simplement. Après on prévoit toujours, des emplois saisonniers, en fonction de l'activité, et peut être éventuellement peut être des stagiaires qui sont gratifiés avec des rémunérations, donc on se laisse une marge de manœuvre. L'augmentation n'est pas si importante au total.

**Monsieur GALBERT** : Je me permets de rebondir. Est-ce qu'on a une politique d'achat de matériel définitif ou c'est de la location pure.

**Madame THERY** : Le problème, c'est que dans l'informatique ça évolue tellement et parfois les artistes ont besoin de telle lumière pour faire tel effet. Le problème c'est que si on investit dans tout le matériel, qui derrière, ne pourra pas être utilisé, c'est un coût, il y a le stockage, il y a l'entretien, donc parfois il est plus judicieux, effectivement, de faire appel à la location. Mais de toute façon, la réflexion, sur du matériel de base a déjà été évoqué, lors d'une précédente réunion, c'est toujours en réflexion. Il s'agit juste de trouver le bon matériel qu'on pourra pérenniser dans le temps. On a une base.

**Monsieur GALBERT** : Vous avez dit quelque chose, comme quoi, qu'il y a des gros travaux prévu à la Palestre ? Des investissements ? Vous avez dit à Madame CHAUSSERIAUD, qu'il y a des choses qui sont prévus cette année.

**Madame THERY** : Ah oui, mais en terme de programmation, sur des projets sur lesquels on travaille.

**Monsieur GALBERT** : Au temps pour moi.

**Monsieur LUPPINO** : Les travaux, on les a réalisés pendant la période du Covid, Monsieur GALBERT.

**Monsieur GALBERT** : C'est pour cela que je vous pose la question.

**Madame THERY** : Non c'est bien sur la programmation.

**Madame DI BARI** : Bien. Pas d'autres questions ? Nous pouvons donc passer aux votes.

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

**L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A 6 POUR, 1 ABSTENTION (M. Franck GALBERT) et 1 CONTRE (MME CHASSERIAUD).**

**Monsieur Yves PIGRENET** a quitté la salle pour la présentation de cette délibération et il n'a pas participé au vote.



**Madame DI BARI** : Je vous remercie. Nous passons à la délibération suivante.

**Monsieur LUPPINO** : Nous allons procéder à l'examen des 4 rapports d'activités des entités qui composent le GIP. Déjà, ce que je vous propose, c'est de faire revenir Monsieur Le Maire.

Le Maire étant revenu, ce que je vous propose, Madame La Présidente, c'est de faire présenter chaque rapport par le responsable de service de manière Le premier rapport concerne le musée Bonnard, préparé par Madame SERRANO.

## **2. RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 DU MUSEE BONNARD.**

**Madame SERRANO** : Merci Madame la Présidente, comme on vous l'a dit tout à l'heure, le développement du musée se poursuit, bien sûr, grâce à vous et en atteste aussi, le développement, et notre activité en terme de programmation mais aussi en développant nos collections. Donc, dernièrement, on a pu acquérir, comme on vous l'a dit tout à l'heure, deux photographies d'Henri Cartier Bresson, qui passeront au prochain conseil municipal. Parce qu'on doit passer, toutes les propositions de dons ou d'acquisitions au Conseil scientifique des musées de France, c'est pour cela qu'on ne peut le passer qu'au prochain conseil. Nous avons reçu également le don de deux tableaux de Jacques Truphémus qui est un artiste, mort il y a quelques années, mais qui a été très fortement impacté par l'œuvre de Pierre Bonnard. Le musée d'Orsay l'avait invité à présenter les œuvres de notre artiste Pierre Bonnard, lors de son exposition en 2015. C'est un peintre qui nous montre son regard sur l'œuvre de Bonnard qui a eu une grande influence sur les artistes de l'après-guerre et d'aujourd'hui. Cette notoriété se poursuit aussi grâce aux partenariats que nous avons reconduits, avec le musée d'Orsay, pour 5 années, dont il faut souligner l'importance, du développement de l'étude et de la recherche par le développement de notre bibliothèque et de notre futur Centre d'archive et de recherche, qui fera, du musée Bonnard, un passage obligé pour les amoureux de Pierre Bonnard, à la fois pour le musée mais aussi pour la richesse de sa documentation et de ses archives. Il est prévu d'accueillir à la fois, des étudiants chercheurs mais aussi, un plus large public sur rendez-vous. En ce qui concerne les grandes expositions de l'année 2022, vous aviez pu voir, l'exposition des *Nabis et l'enfance*, qui avait scellé notre partenariat avec un musée international, le musée Mitsubishi au Japon. Nous avons fait un peu plus tard que Tokyo l'exposition parce qu'il y avait eu le Covid en même temps. On avait d'ailleurs recommencé toutes les opérations de demande de prêts, les devis, etc. Finalement 15000 personnes avaient pu voir cette exposition, c'était beaucoup moins que d'habitude, mais on sortait à peine du Covid. Mais, c'est déjà pas mal car c'est une moyenne de 100 à 150 personnes par jour, ce qui est quand même très bien vu les circonstances. Aujourd'hui la fréquentation reprend un petit peu des couleurs, donc nous sommes ravis.

Actuellement, vous pouvez voir, « 11 ans de collections », qui est présentée avec les œuvres de Marthe Solange. D'ailleurs, j'en profite pour vous dire que le film sur Pierre et Marthe BONNARD va sortir à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine, il a été sélectionné dans le cadre du Festival de Cannes dans la section Cannes Première. Nous sommes particulièrement enchantés qu'un éclairage sur

Pierre et Marthe Bonnard puisse occasionner des retombées importantes sur notre musée. Enfin concernant le travail de médiation, vous pouvez constater qu'il a un accueil qui concerne tous les âges et tous les publics de la crèche, jusqu'à 99 ans. Et puis, ce qui est notable, dans toutes les médiations que l'on met en place, c'est cette capacité de nos médiatrices, aller à la fois, à la rencontre des personnes en EPADH, mais aussi d'être porteur d'un projet qu'elles pilotent sur la recherche de Alzheimer, pour démontrer que Bonnard est un support à la médication et un support à la thérapie aussi, de ces personnes. Donc voilà, on continue bien sûr les ateliers « A chacun son Bonnard », « le projet Bonnard » sont en développement constant. Voilà Madame la présidente, Monsieur le directeur, j'espère que j'ai été assez rapide.

**Madame DI BARI:** Merci Madame SERRANO. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ? Pas de question ? Nous prenons donc acte de cette délibération.

**L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.**



### **3. RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 DE LA SALLE DE LA PALESTRE.**

**Monsieur LUPPINO :** Le deuxième rapport concerne la salle de la Palestre, et c'est Madame Barbara THERY qui va nous le présenter.

**Madame THERY :** Merci Monsieur le Directeur, Madame la Présidente, oui en effet, bien que la fin de l'obligation du pass sanitaire soit intervenue le 1<sup>er</sup> août 2022, la totale reprise des activités événementielles s'est faite de manière progressive. Et surtout dans certains secteurs, notamment le nôtre, celui du spectacle, notamment, puisqu'effectivement elle s'organise longtemps à l'avance, programmé sur un an, sur deux ans, donc il y a eu une véritable remise en question à la sortie du COVID sur certaines productions qui ont annulé, soit reporté, avec des choix qui leurs sont propres. Au terme de l'année 2022, on peut être satisfait d'avoir sorti quand même une programmation. On a quand même proposé, 8 concerts ou spectacles, 2 événements sportifs dont un championnat du monde, très largement retranscrit dans les télévisions, qui a attiré un grand public, une exposition géante pour un public familial, avec l'exposition des dinosaures géants, qui, nous ont, à nouveau, sollicité pour 2024. On les retrouvera sur deux jours, les enfants nous le demandent régulièrement. Et bien évidemment, des événements privés ont été organisés, dont,

vous avez le détail sur les documents qui vont ont été transmis. Et bien évidemment, nous continuons à travailler sur 2023, nous vous avons proposé une belle programmation depuis le début de l'année avec la particularité de la faire coïncider avec un calendrier sportif, puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir l'équipe du Volero à La Palestre pour des matchs. Cette programmation se poursuit, nous aurons la chance, et vous serez contente Madame CHASSERIAUD, d'accueillir en décembre, un ciné concert avec un véritable orchestre et le ballet Casse-Noisette, fin novembre.

**Madame DI BARI** : Je pense souvent à vous quand je vois ce programme.

**Monsieur TABAROT** : Oui pour Casse-noisettes.

**Madame CHASSERIAUD** : Il a déjà été déprogrammé.

**Madame THERY** : Oui, je vous explique pourquoi. Justement les fiches techniques sont imposantes, on reçoit de 80 à 90 artistes, on doit pouvoir les accueillir techniquement. La salle de La Palestre vous la connaissez, vous avez peut-être pu la visiter en détails, elle a 4 loges, 3 vestiaires, pour faire coïncider tout cela, il faut fabriquer des loges, je vous passe les détails, il faut des ouvertures de scènes, qui n'excède pas 20 mètres, donc quand ils sont sur des tournées, dans des zéniths et qu'ils font des ouvertures de scènes à 25 mètres, il faut qu'on soit exactement à 19.5 mètres, donc on leur demande d'étudier à nouveau, encore et encore leur fiches techniques, pour que ça puisse rentrer dans notre salle, on y arrive, donc si tout se passe bien on aura Casse-Noisette fin novembre, un ciné concert, début décembre et on poursuit notre programmation, on a déjà fixé des dates pour 2024. Donc on continue, voilà.

**Madame DI BARI** : Merci Madame THERY. Y-a-t-il des questions pour cette délibération ?

**Madame CHASSERIAUD** : Déjà, moi ce que je voulais demander ce qui été prévu, justement, et effectivement, c'est une salle, bon, c'est une grande salle, qui peut accueillir pas mal de spectacles, de concerts, et pourquoi pas des pièces de théâtre, y en a eu des pièces de théâtre, parce que la culture elle est multiple, il faut essayer de faire plaisir ou d'accueillir toutes les tendances, tout ce qui plait. Donc c'est pour ça que je dis, qu'il faut un peu plus de, je pense que vous vous y attentez, mais je pense qu'il faut un peu plus de rentabilité à cette salle et en même ça pourrait comment dirais-je permettre d'avoir des spectacles différents qui plaisent à différents types de population. Donc il y a les spectacles de variété, les chanteurs, les chanteuses qui sont connus qui amènent une certaine population. Ça serait bien, juste si vous amenez des

artistes classiques, moi j'adore. Pensez au théâtre, ou repensez, parce qu'il y a eu, je m'en souviens, des pièces de théâtre, et puis diversifiez. Voilà, donc, moi je suis tout à fait favorable et je demande un peu plus, comment, dirai-je, de possibilité et de propositions.

**Madame THERY** : Les pièces de théâtre, on y pense, et on vous l'a déjà dit, dans une précédente réunion. Il s'agit pour nous, de trouver la bonne pièce de théâtre, qui permettra de franchir un cap et d'atteindre au moins, les 1200 ou 1500 personnes. Pourquoi ? Parce qu'on n'est pas un théâtre. Ça nous demande, effectivement, un investissement technique et financier, pour configurer puis pour accueillir des pièces qui pourront entrer en concurrence avec ce que nous proposent autour de nous, le Palais des Festivals, le théâtre de Grasse, le théâtre Anthéa à Antibes, les programmations sur Monaco aussi, qui sont de qualité, donc eux sont déjà en configuration théâtre donc ça leur coûte moins cher, donc ils peuvent faire des jauges à 500, 600 Pour atteindre l'équilibre financier, il faut qu'on puisse accueillir des pièces qui attirent très largement et au-delà, donc effectivement quand on a sur des tournées, la possibilité d'avoir une pièce de théâtre, on le fait, on surveille, il y en a une que j'ai dans le viseur donc on va voir si effectivement on arrive à la fixer sur 2024. Voilà.

**Madame CHASSERIAUD** : Et puis, pensez à l'orchestre de Cannes mais je sais que la programmation doit se faire, dans un an, deux ans, il faut, comment dirais-je se positionner assez rapidement avec eux, pour qu'ils puissent ... parce qu'on a un orchestre à Cannes, qu'on n'utilise pas, il a, comment dirais-je, d'autres contrats ailleurs, mais se serait bête de ne pas l'utiliser.

**Madame THERY** : Je prends note, j'ai déjà pris un contact, on attend...

**Madame DI BARI** : Pas d'autre question ? Monsieur GALBERT.

**Monsieur GALBERT** : Juste par curiosité. On n'a jamais parlé de la salle Recroix. On ne peut rien faire dans la salle Recroix ? Des représentations de spectacles amateurs, ou de théâtres plus restreints, etc...

**Madame THERY** : On peut, effectivement, mais il faut trouver la compagnie de théâtre, qui se contentera de la technique de la salle Recroix, que vous connaissez ; par exemple il n'y a pas de découvertes ni de rideaux.

**Monsieur GALBERT** : C'est vrai, mais d'un coup je ....

**Madame THERY** : Il faut trouver la compagnie qui a très peu de demandes en termes de décors et de besoins. On peut faire du stand up, voilà...mais y'a des projets, effectivement de scènes ouvertes qui sont à l'étude, dans lesquelles on pourra positionner effectivement, du théâtre amateur ou des stand up dans la salle Recroix, ou dans d'autres parties de la ville.

**Monsieur TABAROT** : Barbara si tu le permets, en terme de jauge, c'est peut-être pas suffisant mais ça marche plutôt bien quand on en fait, je parle sous le contrôle de l'adjointe à la culture et à la programmation, Monsieur le Maire, qui est souvent très présent sur ces manifestations de théâtre sur la salle Bel'Aube. Il ne faut pas l'oublier avec, plusieurs compagnie locales et qui fonctionnent plutôt bien, avec une salle Bel'Aube qui s'y prête, plutôt, parce qu'on a des décors de théâtre qui sont peut-être plus adaptées que la salle Recroix. Et le problème de la salle Recroix, entre guillemets, et c'est un gros problème, c'est une salle dont ce sont emparées les associations Cannetanes et Rochevilloises. Et il y a un taux d'occupation à titre gratuit de mise à disposition de salle Recroix qui est énorme. Et c'est vrai que pour une bonne gestion des fois, ... on est désolés d'être obligés de dire à certaines associations, qu'on ne peut pas sur ce week-end-là, car elle est déjà réservée depuis un moment, sur certains partis politiques, sur des clubs service et autres. Les élus ne sont pas trompés quand ils ont décidé de porter le projet de la salle Recroix parce qu'il y a un vrai besoin associatif dans cette salle et après quelques mois de tâtonnement, ils se sont pleinement accaparés cette salle.

**Madame CHASSERIAUD** : Alors, concernant, la salle Recroix, c'est vrai qu'il y a les petites pièces de théâtre qui sont jouées salle Bel'Aube et quelques fois, la salle Bel'Aube est trop petite. Donc, la salle Recroix aurait une capacité plus importante, mais la salle Recroix, elle a un gros défaut, c'est la sonorisation. C'est une catastrophe. La sonorisation de cette salle, c'est dommage d'ailleurs, mais effectivement on pourrait... est ce que techniquement on pourrait faire quelque chose avec cette salle ? Cette sonorisation qui n'est pas bonne.

**Monsieur TABAROT** : La salle Recroix a permis de désengorger pas mal l'activité de la salle Bel'Aube, qui est historique et qui associative, mais il y a encore de la vie culturelle et des événements qu'on peut programmer sur Bel'Aube qui sont des fois pleins mais pas toujours. Ce n'était pas le cas la dernière fois lors du dernier théâtre, et ce qu'il y a aussi, c'est qu'il y a un choix politique qui a été fait par monsieur le

Maire et l'adjointe à la culture, de gratuité sur ces spectacles, alors, voilà c'est un choix et ça amène, bien sûr le public et c'est très bien. Le problème de la gratuité, c'est quelques fois la capacité d'accueil des salles, parce qu'il y a une demande.. je crois qu'on est globalement, en tous cas pour les compagnies locales, sur une bonne jauge avec la salle Bel'Aube.

**Madame THERY** : C'est ça, vous connaissez la salle Recroix, en termes d'accroche en terme de producteur, la sonorisation comme vous dites, niveau acoustique... donc effectivement quand on peut faire avec le matériel de La Palestre, on fait... quand il s'agit d'un complément ou à louer, donc forcément, y a des incidences économiques. On va réétudier tout ça.

**Madame DI BARI** : Donc plus de questions concernant cette délibération ? Nous prenons acte de ce rapport de la salle de la Palestre et nous passons à la délibération suivante, pour le rapport d'activité des cinémas de la ville du Cannet, Monsieur LUPPINO.

**L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.**



#### **4. RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 DES CINEMAS DE LA VILLE DU CANNET.**

**Monsieur LUPPINO** : Donc sur ce rapport c'est Monsieur MELAINE qui va nous le présenter.

**Monsieur MELAINE** : Merci. Donc en ce qui concerne les constats pour 2022, déjà une belle attractivité des salles du Cannet qui est largement supérieure à la moyenne nationale et qui est même supérieure pour 2022 aux années d'avant Covid, ce qui montre une qualité de la programmation qui, d'ailleurs, a été reconnu, puisque les deux salles ont à nouveau obtenu le label « art et essai » ce qui n'a jamais failli, d'ailleurs, depuis la création des deux salles. Il y a une poursuite des collaborations nos partenaires classiques, par exemple, ciné croisette ou il y a eu des festivals du film du Québec, du Japon.

En ce qui concerne les nouveautés 2022, et bien, il y a eu un nouveau rendez-vous cinématographique avec le Cannet temps libre sénior, qui est systématiquement suivi d'un débat. Il y a eu comme, vous l'avez vu, des séances estivales en plein air avec

deux projections nocturnes qui ont réuni plus de 700 spectateurs. Et ensuite, avec le service de la médiathèque, c'était une nouveauté, on a créé un ciné lecture, avec la projection d'un film adapté d'un roman et qui a aussi été suivi d'un débat et qui a rencontré un certain succès, et enfin, un partenariat avec le Royal Opéra House de Londres et d'ailleurs je pense qu'on a programmé Casse Noisettes.

Donc un petit mot, sur les projets, pour 2023, on est en train de travailler sur cette programmation mixte pour justement la retransmission d'une pièce de théâtre de la prestigieuse comédie française. On est en train d'y travailler, de trouver les partenariats, par rapport à ça, et bien sûr pour la mise en place de partenariat avec la Palestre, on est en train d'y travailler avec Barbara.

**Madame DI BARI** : Merci Monsieur Melaine, des questions concernant ce rapport d'activité ? Pas de question ?

**Monsieur TABAROT** : Juste un petit mot, c'était le fruit de nos échanges lors des dernières assemblées générales et conseils d'administration du GIP. On a eu ce choix, de proposer aux élus, on fait plus que du cinéma dans les salles de cinéma. Et c'est vrai que le partenariat et notamment, notre volonté de diffuser de l'opéra était un choix un peu audacieux, ça représentait un certain coût, ça n'allait pas être hyper sur en termes de fréquentation et ça c'est très bien passé. Donc il y a un public pour ça, simplement, et c'est peut-être, les conséquences qu'on va tirer de ce choix qui était fait, c'est que c'est un certain rythme et que ça ne peut pas être trop régulier quand on en avait tous les 15 jours. Dans la période où ça été programmé, le public s'est frotté un petit peu au niveau de la présence, qui a un choix très particulier, on commence à savoir ce qui plait et ce qui plait un petit peu moins. Donc, on va pouvoir adapter à l'offre également, donc voilà. C'était une première expérimentation qui c'est plutôt très bien passée et je crois qu'on va continuer. Comme l'a dit Jean Jacques, la Comédie Française, on a tâtonné un petit peu, on a pris un certain nombre de risque. Donc voilà, ce n'est pas non plus des sommes qui sont astronomiques, et en tout cas il n'y a rien de pire, et on dessert la cause si on programme un beau spectacle et qu'il n'y a personne qui vient au spectacle. Ça n'a pas été le cas, donc, ça c'est une bonne chose. Et maintenant on arrive plus ou moins à trouver le rythme de programmations et de types de spectacles qui plait aux Cannetans et Rochevillois, et même aux publics qu'autres communes, qui viennent dans nos cinémas pour cette offre complémentaire et on va persister et signer.

**Madame THERY :** Je me permets juste de compléter ce que vous dites, Monsieur TABAROT, sur l'offre complémentaire de cinéma et on y travaille aussi avec les collègues pour proposer aussi des conférences qui sont précédés de projection et le cinéma est tout à fait adapté. Donc effectivement, il faut que la conférence et le débat qui s'en suivent soient de meilleure qualité dans une salle où on peut apprécier le documentaire qui est proposé. On y travaille aussi.

**Madame CHASSERIAUD :** Alors c'est très bien, donc si je peux revenir aussi, sur l'opéra au cinéma. C'est une excellente idée. Mais moi je mettrai un petit bémol, c'est que, par rapport à l'Olympia, avec du recul, de ce qui se fait à Cannes, eux ils le font juste pendant une certaine période, je crois que c'est essentiellement l'hiver et ils le font essentiellement le samedi soir. Parce que, ce que vous avez proposé, je serais bien allée, mais c'était l'après-midi, et l'après-midi, moi je ... enfin...moi et d'autre, c'est des horaires qui sont fait pour les gens qui sont disponibles. Donc pour avoir un plus large public il faudrait peut-être revoir les horaires, et peut être je ne sais pas, le faire un samedi soir. C'est pas mal, les samedis les gens sortent un peu plus en famille. Faites peut être un essai, pour voir un petit peu, pour attirer un peu plus de monde. Mais enfin l'idée est bonne, ce n'est pas un souci...

**Monsieur LUPPINO :** On en prend note Madame CHASSERIAUD et je pense qu'on le fera.

**Monsieur TABAROT :** Oui, en sachant, que pour certains événements on est en, quasi...en direct. On a un petit décalage simplement, c'est vrai que ça donne encore plus de prestige de dire, vous pouvez assister en direct à tel spectacle.

Et c'est vrai, que ça nous impose, certaines fois, certains horaires mais on a conscience qu'on a des actifs et qu'il faut permettre à la fois, ceux qui ont la chance de pouvoir profiter de leur retraite... durement gagnée... à 62 ans... on verra ça dans quelques heures si c'est le cas...non mais voilà ...l'idée de garder un quasi direct, ça donne encore plus de prestige et ça associe encore plus les spectateurs qui sont, quelque part, flattés de se dire, on assiste à un événement de manière décentralisé dans une unité de lieu et de temps.

**Madame CHASSERIAUD :** Oui, ou alors, il faut le faire un samedi après-midi ou un dimanche après-midi. Mais c'est vrai, qu'en semaine, c'est plus difficile.

**Madame DI BARI** : Merci pour ces énergies et ces précisions. S'il n'y a pas d'autre question, nous prenons acte de ce rapport et donc le dernier point, la dernière opération de notre ordre du jour, Monsieur LUPPINO, est le rapport d'activité de l'EPIC Office Tourisme du Cannet.

**Monsieur LUPPINO** : Donc c'est Monsieur CHAABANI qui va le présenter. On va rester dans le timing et il va parler avec un anglais parfait.

**Monsieur CHAABANI** : Yes ! Bonjour Monsieur le Directeur, Madame la Présidente. Je vais essayer d'y aller de manière synthétique donc n'hésitez pas si vous avez des questions.

Donc, ce rapport d'activité est issu de nos comités de direction où on analyse un peu la fréquentation touristique, aussi bien qualitativement que quantitativement, les deux sont très importantes pour nous, par rapport à la qualité tourisme.

On va également mettre un petit focus et des petits moqueurs sur la participation au salon pour la promotion physique de notre destination mais également, les toutes promotions digitales. On en a parlé déjà, un petit peu, ensemble, sur les différents outils qu'on utilise et toutes les retombées des promotions digitales, aussi bien que des news-letters que des référencement de nos animations, de l'évènementiel de la ville et du GIP.

L'année 2022 est marquée par une belle avancée en termes de communication digitale, les effets de la crise du COVID ont accélérés la mise en place de solutions de communication très efficaces. Notez la mise en place de ces nouvelles solutions et on vous propose dans quelques items dans cette délibération.

Vous avez dans un premier temps quelques marqueurs, la fréquentation touristique marquée par de nombreuses typologies de visiteurs par leur provenance nationale et internationale.

Et, enfin, dans la délibération, vous trouverez les nouveautés de l'année 2022, la participation au salon mondial du tourisme et le bilan, les différentes solutions de promotion de la destination mise en place de l'année, les animations estivales gratuites et la volonté de opposer comme toujours, comme la ville et le GIP, des animations de qualité et gratuites pour les visiteurs.

Et enfin, on termine sur le bilan de notre audit mystère, dans le cadre du renouvellement du « label qualité tourisme », pour lequel nous avons obtenu un ratio de 93% de taux de conformité sur le référentiel national.

Voilà pour la délibération. J'ai été assez court, précis ?

**Madame DI BARI** : Des questions pour cette délibération ? Pas de question, donc nous prenons acte pour ce dernier rapport d'activité.

Donc Monsieur le sénateur, Monsieur le maire, je vous remercie pour votre attention. Je remercie aussi le musée qui nous accueille une nouvelle fois ainsi que tous les services du GIP qui travaillent à l'élaboration de cette séance. Et puis, et bien .... A de suite, dans quelques instants pour la séance du conseil municipal. Merci à vous.

**Monsieur LUPPINO** : La séance étant clôturée, une petite précision, en raison des dernières jurisprudences pour la séance du conseil municipal, les membres du GIP et aussi ceux de l'office de tourisme seront invités à sortir pour le vote de certaines délibérations.

**L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.**

**Madame DI BARI** : Madame le Député, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus, merci pour votre attention.

Je remercie le Musée qui nous a accueilli une nouvelle fois aujourd'hui et tous les services du GIP qui travaillent à l'élaboration de cette séance.

Et nous nous retrouvons dans quelques instants pour notre séance du Conseil Municipal.



### **DÉLIBÉRATION n° 1: BUDGET PRIMITIF 2023**

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 du GIP pour le développement touristique et culturel du Cannet a été établi conformément à l'instruction M57 en

vigueur et conformément aux orientations budgétaires 2023 présentées lors de la précédente assemblée générale. Il reprend les résultats du compte administratif 2022

Au vu des délégations dont dispose la présidente, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le projet de budget primitif 2023.

## LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Le projet de budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **3 140 741,40 €** dont :

- Section de fonctionnement : **3 000 975,00 €**
- Section d'investissement : **139 766,40 €**

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	Dépenses réelles de fonctionnement	2 933 475,00
		Virement à la section d'investissement	30 000,00
		Opérations d'ordre entre section	37 500,00
		<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 000 975,00</b>
FONCTIONNEMENT	RECETTES	Recettes réelles de fonctionnement	2 480 977,30
		Résultat antérieur reporté	519 997,70
		<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 000 975,00</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	Dépenses d'équipement	109 804,26
		Restes à réaliser n-1	29 962,14
		<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>139 766,40</b>
	RECETTES	Résultat antérieur reporté	71 266,40
		Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00
		Virement de la section de fonctionnement	30 000,00
		Opérations d'ordre entre section	37 500,00
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>139 766,40</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 140 741,40</b>	

## LE FONCTIONNEMENT

### I – Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

Chapitres	Libellés	RECETTES FONCTIONNEMENT
002	Excédent de fonctionnement	519 997,70
013	Atténuations de charges	85 260,00
70	Produits du service, du domaine & ventes diverses	878 000,00
74	Dotations et participations	1 492 200,00
75	Autres produit de gestion courante	25 000,00
77	Produits exceptionnels	517,30
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 000 975,00</b>

1.1) Les atténuations de charge :

Le montant de 85 260 € correspond principalement à la valeur prévisionnelle du stock de la boutique du musée Bonnard au 31 décembre et pourra être ajusté en cours d'année.

1.2) Les produits du service, du domaine & ventes diverses :

Les produits du service, du domaine & ventes diverses correspondent principalement :

- aux recettes de billetterie du musée Bonnard, des cinémas et de la salle de la Palestre.
- aux recettes issues de la vente des produits en boutiques.

L'évaluation de ces recettes a été réalisée avec prudence compte tenu de la conjoncture économique.

1.3) Les dotations, subventions & participations :

Les dotations et participations prévisionnelles correspondent notamment à la contribution de la commune du Cannet, auparavant inscrite au budget principal de la Ville dans les principaux postes de dépenses concernés, ainsi qu'à celle de l'EPIC Office de Tourisme Le Cannet-Côte d'Azur, et conformes aux orientations budgétaires.

Il convient de souligner la continuité du partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse pour 18 000,00 €, ainsi que celui mis en place avec la ville de Vallauris.

Ce poste pourra être optimisé en cours d'année dans le cadre de la recherche permanente de subventions.

## **II – Les dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>
011	Charges à caractère général	2 595 225,00
012	Charges de personnel	311 250,00
65	Autres charge de gestion courante	25 500,00
67	Charges spécifiques	1 500,00
023	Virement à la section d investissement	30 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 500,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 000 975,00</b>

### 2.1) Les charges à caractère général :

Les charges générales sont celles liées aux achats de matières et de fournitures (eau, énergie, carburant, combustibles, alimentation, fournitures administratives, petit matériel...), les services extérieurs et autres services extérieurs (contrats de prestations de services, locations, entretiens et réparations, assurances, frais postaux et de télécommunications, honoraires, missions, réceptions, déplacements, concours divers...).

Sont bien entendu prévues les dépenses relatives l'intégration au sein du GIP des deux cinémas et de la salle de La Palestre (locations, achats, etc...).

Le niveau prévisionnel de ce poste dépend, notamment, fortement des œuvres présentées au cours des expositions de l'année, notamment pour ce qui concerne les frais de transport, de sécurité et d'assurance des œuvres.

Il intègre aussi les conséquences de la crise économique avec notamment les effets inflationnistes impactant fortement les achats et matières premières, et plus particulièrement la hausse de l'énergie.

A ce titre, il convient de souligner un doublement des prix pour l'électricité et un triplement pour ceux du gaz.

L'intégration au sein du groupement de commande de la Ville permet de renforcer une démarche permanente de rationalisation des achats et des services, associée à une optimisation de la commande publique.

## 2.2) Les charges de personnel :

Compte-tenu des mises à disposition de personnel de la Ville, les frais de personnel ne représentent que 10,37% du total des dépenses de fonctionnement.

Les charges de personnel comprennent l'ensemble de dépenses liées au recrutement et à la rémunération du personnel propre du GIP ainsi qu'au personnel extérieur notamment dans le cadre de l'intégration au sein du GIP des deux cinémas et de la salle de la Palestre (intermittents, etc...).

En période estivale, un accroissement des besoins en personnel requiert le recrutement d'agents saisonniers, sous contrat à durée déterminée.

En outre, des stagiaires de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein du Groupement. Selon la durée du stage, une gratification réglementaire peut être servie.

Au 1er janvier 2023, les effectifs permanents sont composés d'un Chargé de mission et d'un Responsable des Cinémas recrutés par voie de contrat de droit privé et des personnels suivants mis à disposition de la Ville du Cannet.

Structure:	Fonction	ETP
Cinémas	Projectionniste - caissier	1
Cinémas	Projectionniste - caissier	1
Cinémas	Projectionniste - caissier	1
Cinémas	Secrétaire	1
Cinémas	Secrétaire	1
Direction	Direction du GIP	20%
Fonctions support Direction	Secrétaire	5%
Fonctions support Direction	Secrétaire	5%
Fonctions support	Appariteur	50%
Fonctions support	Finances	5%
Fonctions support	Ressources Humaines	10%
Fonctions support	Sécurité du Musée et des œuvres	10%
La Palestre	Assistant administratif	1
La Palestre	Assistant de direction	1
La Palestre	Assistant administratif et financier	1
La Palestre	Responsable de la Salle de la Palestre	1
La Palestre	Responsable entretien bâtiment et sécurité	50%
La Palestre	Technicien	1
Musée Bonnard	Adjoint au Conservateur en Chef	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil / boutique	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil et de sécurité	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil et de sécurité	1
Musée Bonnard	Agent d'accueil et de sécurité	1
Musée Bonnard	Agent de Médiation	1
Musée Bonnard	Agent de Médiation	1
Musée Bonnard	Agent de Médiation	1
Musée Bonnard	Conservateur en Chef	1
	Total ETP	23,55

En application de la convention constitutive du GIP pour le Développement Touristique et Culturel de la Ville du Cannet, la rémunération et les charges sociales du personnel mis à disposition du GIP hors complément de rémunération directement versé par celui-ci, restent à la charge de l'employeur d'origine.

Conformément aux dispositions de l'article 9 du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux, un complément de rémunération soumis aux cotisations et contributions prévues par la législation sociale peut être versé aux agents mis à disposition du GIP en raison des responsabilités et des sujétions auxquelles ils peuvent être exposés dans le cadre de leurs fonctions au sein de celui-ci

Dans le cas du versement d'un complément de rémunération, celui-ci serait déterminé en fonction du niveau des responsabilités et des sujétions auxquelles l'agent est exposé et de la rémunération perçue par l'agent dans sa situation d'origine.

Le personnel propre du GIP est soumis aux dispositions du code du travail et de la convention collective nationale des organismes de tourisme du 5 février 1996 (temps de travail, congés etc.).

### 2.3) Les autres charges de gestion courante :

Les « autres charges de gestion courante » correspondent aux charges provenant d'évènements qui concernent l'exploitation du GIP, mais qui peuvent être de nature ponctuelle.

### 2.4) Le virement à la section d'investissement :

Il est proposé de dégager 30 000 € de la section de fonctionnement afin de financer les projets d'équipement à venir.

## 2.5) Les opérations d'ordre de transfert entre section :

Les opérations d'ordre de transfert entre section représentent la valeur de l'amortissement de l'exercice des biens mobiliers transférés au GIP.

Cette inscription permet de financer pour partie les dépenses d'équipement de l'année.

## III - Répartition fonctionnelle des dépenses totales de fonctionnement :

Répartition fonctionnelle des dépenses de fonctionnement	BUDGET PRIMITIF
Services généraux dont opérations non ventilables	67 500,00
Sécurité	157 000,00
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 776 475,00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 000 975,00</b>

Les opérations non ventilables regroupent les opérations d'ordre entre sections et les charges qui ne peuvent pas être ventilées dans les différentes fonctions.

## L'INVESTISSEMENT

### I – Les recettes d'investissement de l'exercice :

Les recettes d'investissements de l'exercice sont constituées comme de suit :

Chapitres	Libellés	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT
001	Excédent reporté	71 266,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	30 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 500,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>139 766,40</b>

## **II – Les dépenses d'investissement de l'exercice :**

Les prévisions en dépenses d'investissements s'élèvent à 109 804,26 € pour 2023, hors restes à réaliser déjà financés.

Chapitres	Libellés	Restes à réaliser n-1	Dépenses d'équipement nouvelles	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT
20	Immobilisations incorporelles	25 245,28	6 200,00	31 445,28
21	Immobilisations corporelles	4 716,86	103 604,26	108 321,12
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 962,14</b>	<b>109 804,26</b>	<b>139 766,40</b>

Elles devraient permettre principalement de renouveler ou acquérir des biens mobiliers en fin de vie ou nécessaires à l'activité optimale du Groupement.

**Vu** les dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT) et en particulier de l'article L 2312-2 ;

**Vu** l'instruction comptable M57 en vigueur ;

**Vu** les délégations dont dispose la présidente ;

### **L'Assemblée Générale est appelée à :**

- **APPROUVER** et **VOTER** le budget primitif 2023 du budget principal équilibré à la somme de **3 140 741,40 €** se répartissant comme suit, le vote s'effectuant au niveau du chapitre :
  - Section de fonctionnement : **3 000 975,00 €**
  - Section d'investissement : **139 766,40 €**
- **APPROUVER** les contributions des membres du Groupement ;
- **AUTORISER** le Directeur du GIP à solliciter toute subvention auprès des organismes compétents ;
- **AUTORISER** le Directeur du GIP ou son représentant à procéder, au titre de l'exercice 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

- **ADOPTER** le tableau des effectifs joint en annexe du budget primitif.

Monsieur PIGRENET a quitté la salle pour la présentation de cette délibération et il n'a pas participé au vote.

**L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A 6 POUR, 1 ABSTENTION (M. Franck GALBERT) et 1 CONTRE (MME CHASSERIAUD).**



**DÉLIBÉRATION N°2 : RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 DU MUSEE BONNARD.**

**Au cours de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2022, un premier bilan de la saison vous avez été dressé, il est présenté aujourd'hui sur l'année entière.**

Le Musée Bonnard poursuit son développement et son implantation au cœur de la Ville. En 11 ans, il a acquis une solide réputation tant au niveau national qu'international.

Il bénéficie également d'une importante assise grâce à de nombreux partenariats avec de prestigieuses institutions telles que le Mitsubishi Ichigokan Museum de Tokyo en 2020-2022, et prochainement avec la Fondation Mapfre de Madrid (2026), sans compter un projet à l'étude de longue date avec la Fondation Phillips de Washington.

Ainsi, depuis son ouverture en juin 2011, 23 expositions ont été organisées, auxquelles s'ajoutent les différentes présentations de ses collections. Celles-ci s'enrichissent régulièrement grâce à des achats mais aussi à des dons et des dépôts dont a pu bénéficier le Musée.

Pour exemple, cette année, nous avons pu acquérir, *Les Enfants Solfiant*, une peinture réalisée par Pierre Bonnard en 1900, période peu représentée au sein du Musée. L'acquisition de cette peinture, tout comme le don d'un plâtre, pièce unique et rare, de la sculpture de Pierre Bonnard, offerte par la succession d'Antoine Terrasse, petit neveu du peintre, a permis de renforcer considérablement la représentation de cette période.

## Le développement et l'extension de la documentation et des archives sur Bonnard

Par ailleurs, l'achat du fonds de documents sur Bonnard de l'amateur lyonnais, Bernard Gouttenoire, est également venu renforcer notre action en matière d'étude scientifique.

Mais l'enrichissement exceptionnel de cette année 2022 est sans conteste l'arrivée des archives de Bonnard conservées successivement par ses neveu et petit neveu Charles et Antoine Terrasse. La richesse de ces archives qui comprennent, correspondances, documents personnels, photographies, livres rares, etc., vont permettre au musée Bonnard d'asseoir son importance sur l'étude de fond de l'artiste.

Cette année 2023, le fonds d'une bibliothèque d'un grand amateur d'art et collectionneur privé a été donné au musée Bonnard. Quelques 1 000 ouvrages sur Pierre Bonnard, Le XIX et XX siècles contenant de nombreuses monographies d'artistes et courants artistiques vont enrichir les quelques 2 500 ouvrages déjà en bibliothèque.

Pour ce faire, un **Pôle d'étude et de recherche** consacré au peintre est en cours de création. Celui-ci sera associé au **Centre de documentation et à la bibliothèque** déjà existante.

## Enrichissement des collections

Enfin, en termes d'enrichissement des collections, nous pouvons compter cette année sur un nouveau dépôt exceptionnel du musée d'Orsay d'une peinture de Pierre Bonnard entrée par dation dans les collections nationales ; il s'agit de *Fenêtre ouverte au Cannet*, une peinture des années 1941-1944 qui vient compléter l'ensemble déjà réuni par la ville. D'autre part, Claire Denis petite fille du peintre Maurice Denis, a proposé au musée le don d'une peinture de Madeleine Dinès fille de l'artiste et proche de Pierre Bonnard ; ce don a reçu l'avis favorable du Service des musées de France. Un collectionneur européen et prêteur du musée a accepté de déposer pour une durée de 2 ans renouvelables une peinture d'Édouard Vuillard exposée récemment au musée Bonnard. Cette œuvre vient renforcer l'accrochage autour des années nabies de Pierre Bonnard.

Concernant le **partenariat avec le musée d'Orsay**, celui-ci vient d'être reconduit pour une durée de 5 ans. La signature a eu lieu à Paris dans les espaces du GIP Le Cannet, le 22 septembre dernier.

Ce prestigieux partenariat représente **143 prêts de peintures** depuis l'ouverture du musée Bonnard en 2011 et 3 expositions en collaboration :

- 2012, *Misia, Reine de Paris* ;
- 2017 *Bonnard Vuillard, la collection Zeineb et Jean-Pierre Marcie Rivière* ;
- 2020, *Trésors Nabis du musée d'Orsay*.

Ce partenariat scientifique permet, par ailleurs, de bénéficier :

- de dépôts exceptionnels qui viennent enrichir les collections du musée Bonnard (aujourd'hui 6 peintures en dépôt) ; le dernier – *Fenêtre ouverte au Cannet*, vers 1941-1944 — va est actuellement présenté dans les collections ;
- des prêts de chefs d'œuvres pour ses expositions temporaires ;
- d'un complément d'expertise scientifique et technique notamment lors des acquisitions.



Pierre Bonnard, *Fenêtre ouverte au Cannet*, 1941-1944

On peut saluer l'engagement sans faille de la Commune qui ne possédait aucune œuvre de l'artiste en 2003 quand il a été décidé la création du musée. À noter également l'entrée dans les collections de deux photographies – acquises en vente aux enchères en décembre 2022, très rares d'Henri Cartier Bresson qui est l'un des rare artiste photographe fameux à être venu photogrophier Pierre Bonnard au Cannet dans sa maison du Bosquet en février 1944, quelques années avant sa disparition.

- Il s'agit de :



*Atelier de Pierre Bonnard, Le Cannet,  
France, 1944*

Epreuve photographique argentique



*Pierre Bonnard à son domicile, Le Cannet, 1944*

Epreuve photographique argentique

Enfin, la collectionneuse qui a offert sa riche bibliothèque d'art a également proposé le don de plusieurs œuvres de l'artiste Jacques Truphémus, plébiscité par le public lors de notre exposition *Les Enfants de Bonnard* et que le musée d'Orsay avait invité à venir parler de Bonnard lors de son exposition de 2015.



**Aujourd'hui, près de 200 œuvres sont inscrites sur les registres d'inventaire du musée.** Au regard de l'ensemble des musées qui sont tous nés de donations importantes ou des anciennes collections royales, le musée est né de toute pièce par la seule volonté de donner à Bonnard la place qu'il mérite dans le paysage culturel français et auquel nous travaillons sans relâche au plus haut niveau.

### Les expositions-événements de l'année

L'exposition *Enfances rêvées - Bonnard, les Nabis et l'enfance*, produite par le musée Bonnard, a été présentée au Mitsubishi Ichigokan Museum de Tokyo en février 2020, 15 jours avant que la crise sanitaire n'impose un blocus mondial. Aussi, il nous a tenus à cœur d'offrir au public du musée Bonnard, 2 ans après, une nouvelle exposition réalisée sur la base de l'édition japonaise. Celle-ci a pu bénéficier des subventions de la région et du département (perçues en 2020) et de nombreux retours de la presse écrite et télévisuelle.

Les **prêts prestigieux** obtenus tels que ceux de la National Gallery de Washington, de la Ny Carlsberg de Copenhague, de la BNF ou du musée d'Orsay ainsi que d'importantes collections privées ont permis à cette exposition de tenir ses promesses en matière de qualité et d'exception.

À ce jour, près de 15000 personnes ont pu l'admirer, soit une moyenne de **100 à 150 visiteurs par jour**, avec des pics à près de 300 visiteurs. Les Ateliers adultes & enfants que l'on programme à nouveau rencontrent également un franc succès avec quelques nouveautés, notamment des ateliers réguliers de gravure et des visites à la loupe, qui mettent en avant un nombre réduit d'œuvres permettant ainsi l'approfondissement.

Sur l'année 2022 la **fréquentation du musée programme légèrement – plus de 27 000 visiteurs sont venus au musée**, au même titre que celle de l'ensemble des établissements culturels, (musées, cinéma, etc.). Le chiffre de la boutique est lui en hausse. En effet, les aménagements récents de l'accueil et de la boutique ont permis d'augmenter la surface de merchandising favorisant l'acte d'achat.

Enfin, l'exposition ***11 ans de collection*** présente jusqu'en juin 2023 l'ensemble des œuvres de Bonnard de sa jeunesse à la fin de sa vie au Cannet, autour de paysages, d'intérieurs, et de regards croisés avec la génération d'après-guerre. Le parcours est complété d'œuvres reçues en don de Tchuta Kimura, Pierre Lesieur et de Madeleine Dinès.

Depuis le 11 mars 2023, les collections accueillent de manière exceptionnelle un ensemble d'une quarantaine de pastels de Marthe Solange plus connue sous l'identité de Marthe Bonnard intitulée ***Marthe Solange - pastels 1921-1926***.

Ces pastels issus de la collection privée de l'arrière petite nièce de l'artiste, seront exposés au 5<sup>ème</sup> étage du musée. Un catalogue sera édité pour l'occasion

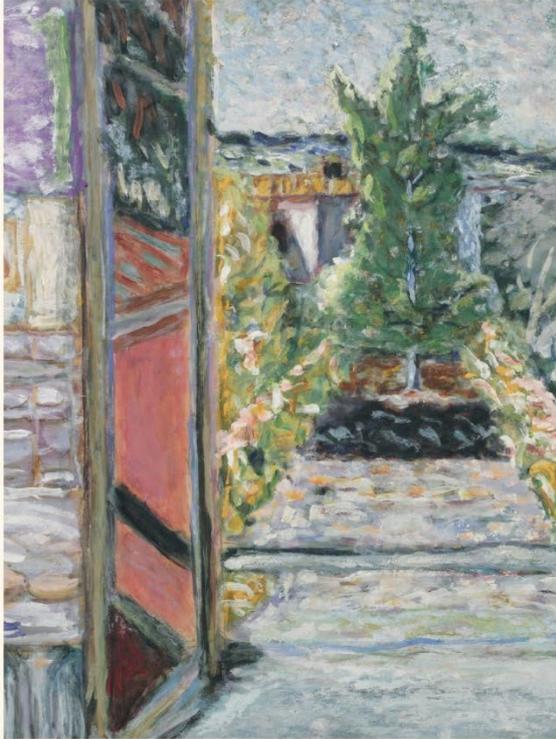
L'été 2023 sera consacrée aux loisirs avec l'exposition ***On sort ! Les Loisirs de jours comme de nuit de 1890 à 1920*** avec des prêts du musée d'Orsay mais également de collections particulières françaises et européennes. Elle réunira autour de Bonnard, des chefs-d'œuvre de Toulouse-Lautrec, Anquetin, Dufy, Van Dongen,...

Affiche exposition «11 ans de collection »

Le **MUSÉE BONNARD** Le Cannet - côte d'Azur

# 11 ANS DE COLLECTION

BONNARD  
 KIMURA  
 LESIEUR  
 TOULOUSE - LAUTREC  
 ...



**6 NOVEMBRE 2022**  
**> 11 JUIN 2023**

museebonnard.fr • +33 (0)4 93 94 06 06  
 16 bd Sadi Carnot • Le Cannet - Côte d'Azur



Musée d'Orsay - Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur - Département des Alpes-Maritimes - Le Cannet Côte d'Azur

Affiche pour *Marthe Solange alias Marthe Bonnard pastels – 1921-1926*

Le **m u s é e**  
**B o n n a r d** Le Cannet - Côte d'Azur

**MARTHE SOLANGE**  
*alias* **MARTHE BONNARD**  
**PASTELS 1921 - 1926**



**11 MARS > 11 JUIN 2023**  
*Et toujours* **11 ANS DE COLLECTION**

museebonnard.fr • +33 (0)4 93 94 06 06  
 16 bd Sadi Carnot • Le Cannet - Côte d'Azur







Illustration design: © 2023 / 11111111 - Marthe Solange, Groupe de pears (Fruit), 1921. Dessiné et réalisé sur papier / Collection particulière © musée Bonnard / Yves Bichonnet / Topo Press

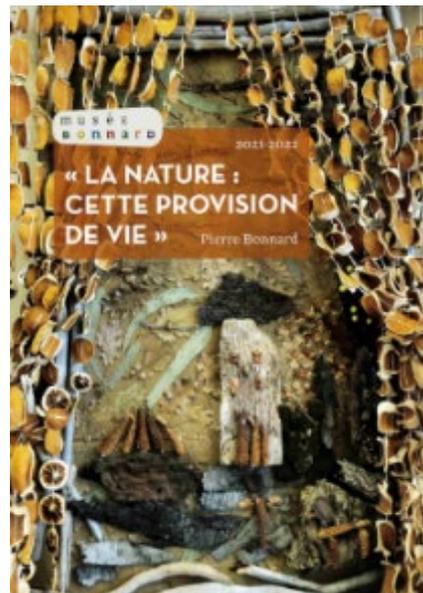
## Une offre variée s'adressant à tous les publics

### 1. Une offre culturelle à destination des scolaires et enseignants

Le musée mène un travail en partenariat avec l'Éducation Nationale en direction des publics scolaires du 1er et 2nd degrés dans le cadre de projet pédagogique d'éducation artistique et culturelle.

À cet égard, le musée a poursuivi en 2021-2022 divers projets salués par l'Inspection académique :

« **Projet Bonnard** » à destination des classes maternelles et primaires du Cannet sur le thème « La Nature : cette provision de vie » en partenariat avec l'association Biodiversité l'Environnement la Nature et les Jardins, en proposant des ateliers balles de graines.



« **Les Petits ateliers d'éveil** » à destination des crèches, avec le projet « Toucher les couleurs », réalisé en collaboration avec la crèche villa Gentil-Le Cannet. Dans ce sens des visites en famille avec leurs bébés de 18 mois sont en cours de réalisation.



### « A chacun son Bonnard »

à destination des publics empêchés et les ateliers « Art thérapie » à destination des élèves de collège en difficulté : le musée a travaillé sur le thème du portrait/autorportrait – en partenariat avec le service communication, les élèves deviennent le temps des séances de petits reporters pour réaliser des portraits réalistes de sportifs handicapés.

*Présentation du reportage au Collège Emile Roux, Le Cannet, en présence du Hornets Handibasket Le Cannet Côte d'Azur*

**Dans le cadre de l'édition 2022 de « La Classe l'œuvre »** présentée au cours de la Nuit des musée le projet « **Au fil des saisons** » a été programmé. Le musée Bonnard, en partenariat avec Canon, la RMN, le Lycée des Coteaux le Lycée Carnot, et le photographe Jean-Baptiste Leroux, a proposé aux étudiants du Diplôme des Métiers d'Arts et d'Hypokhâgne un stage de photographie et des ateliers immersifs autour de la notion de paysage, de lumière, de vision photographique autour du Projet Rencontre étudiants et création photographique 1er édition. Une 2ème édition est prévue 2022-2023 autour du thème « Entre Ciel et Mer ».



*Exposition des Photographies des étudiants lors de la Nuit des musées 2022 – Remise des Prix Canon aux gagnantes du Concours*

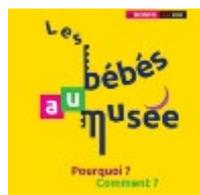
Enfin, « **Cours au lycée** », le service médiation du musée a animé une nouvelle conférence avec les élèves de deuxième année Hypokhâgne du Lycée Carnot sur le thème : Bonnard et l'animalité – conférence organisée dans le cadre de la préparation au concours.



**Et aussi**, des projets envisagés et conçus en 2020 qui se poursuivent en 2022 :

En parallèle, le musée poursuit sa politique d'accueil des formations d'enseignants avec en projet le développement d'un atelier immersif à destination des enseignants « Atelier Lâcher Prise ». Proposé en collaboration avec la Cie BE, et Caroline Duval, il permettra de s'interroger sur les émotions dans le processus créateur d'un artiste.

## **2- Le musée Bonnard vu d'ailleurs - « Les bébés au musée »**



Depuis 11 ans le musée a ouvert ses portes aux tout-petits, à leurs familles et aux professionnel.le.s qui les accompagnent. Des expériences inédites se sont inventées dans le musée, mais aussi hors leurs murs, à la crèche, à l'hôpital... Tous les enfants y ont droit !

Autour de l'ouvrage collectif *Les bébés au musée. Pourquoi, comment ?*, publié en novembre 2022, auquel le musée Bonnard a participé, le Lab de la Cité des Bébés de Paris et les éditions érès proposent de partager des projets déjà bien enracinés mais aussi en émergence, avec les voix et regards croisés des différents protagonistes impliqués. Le musée Bonnard a été invité à présenter ses actions le 9 décembre 2022 lors d'une journée d'étude, d'échange et de formation à Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris.



Formation développée également en 2022 pour la première fois en interne au musée avec les professionnels de la Petite Enfance, avec la crèche Villa Gentil. Le musée Bonnard souhaite devenir une fenêtre ouverte sur l'Eveil artistique et culturelle à l'instar du 100% Education Artistique et culturelle du Second degré. Dans cette dynamique auprès de ce très jeune public, et en lien constant avec le service de la petite Enfance de la ville, le service des publics a souhaité cette année proposer une formation à destination des professionnels des crèches en offrant une visite et ateliers au sein du musée et une convention est en cours de rédaction. Le musée bonnard s'est inscrit également auprès de l'opération « Vous êtes professionnel des 1000 premiers jours ? De l'agent CAF au chirurgien, de la sage-femme à l'assistante maternelle, de la médiation culturelle aux crèches : tous œuvrent pour le développement et le bien-être de l'enfant et de ses parents. Dans cette perspective, nous souhaitons également étudier et développer des activités en lien avec une toute nouvelle structure des Alpes-Maritimes, la première maison 1000 premiers jours à Nice.

Également, le « **Projet Inter crèches** ». Le musée propose des visites-ateliers adaptées aux enfants de moins de 3 ans ainsi qu'aux crèches. Programme qui s'inscrit dans la politique culturelle à dimension sociale telle que la décrit Sophie Marinopoulos, psychanalyste, dans son rapport sur l'Éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans. Dans ce sens, le service de médiation a envisagé un partenariat avec le musée Picasso et une crèche d'Antibes. La préparation d'un projet inter-communal avec la ville d'Antibes et la ville du Cannel avait été envisagée avec le concours d'une intervention d'artiste.

La préparation de « **Projets sur l'Environnement et l'Ecologie** » en lien avec les collèges de proximité dont le Projet Nature: activités de débroussaillage pédagogique et récupération de matériaux. Ainsi que le Projet Fête des jardins au Collège, découverte de l'évolution du paysage local.

Dans ce en perspective 2023-2024, collaboration entre les écoles de Théoule-Sur-Mer et le musée, autour du thème « Bonnard et la mer », en lien avec l'AME (Aire Marine Educative) de Théoule-Sur-Mer, label régional « Plage sans déchet plastique », auprès des élèves et des enseignants, appropriation d'une zone maritime avec des acteurs du milieu de la mer : pêcheurs, scientifiques, et associations et les riverains.

### 3- Une offre culturelle à destination du jeune public au musée



Une offre spécifique - conçue comme une porte d'entrée ludique vers l'histoire de l'art et le musée - très plébiscitée a été renouvelé :

Les ateliers Bébés au musée,  
Les Petits Bonnard,  
Les ateliers anniversaires.

Et une nouvelle création Custom'art, ateliers conçus pour les adolescents de 11 à 19 ans, customiser à la manière des Nabis et faire entrer l'art dans le quotidien.

On peut également citer :



Les visites-ateliers du dimanche (une fois par mois pour découvrir les collections en famille autour d'un atelier de pratique artistique),  
Les ateliers vacances (cycles de 3 séances),

Les ateliers famille, « atelier à la loupe » et Les ateliers « Fête des Enfants »



#### **4- Une offre à destination du public éloigné ou empêché**

En dehors de l'accessibilité physique auquel le musée Bonnard répond, plusieurs dispositifs sont développés et proposés au public empêché.

En complément des ateliers de médiation artistique (créés en 2013) « A chacun son Bonnard » et des ateliers « Art thérapie » des médiations adaptées aux publics déficients visuels sont également proposées : **Les visites du bout des doigts** - Médiations adaptées aux publics déficients visuels, programmées en-dehors des jours d'ouverture au public.

Un ensemble d'outils d'aide à la visite (des supports tactiles de tableaux de Pierre Bonnard appartenant à la collection du Musée la reproduction d'une sculpture sont disponibles pour accompagner ces visite) sont aussi mis à disposition.

Cette année les 1ers ateliers à destination des publics déficients visuels ont vu le jour autour du thème des émotions.

Le musée a en outre développé de nouveaux ateliers :

#### **Des ateliers à destination des personnes âgées en EHPAD**

Des ateliers « hors les murs » en Ehpads ont été organisés cette année.

Des ateliers sur le thème « nature et paysage ayant inspiré Bonnard » ont été programmés à La Begum Aga Khan avec une exposition et vernissage en fin de cycle.

#### **Des ateliers et visites à destination des personnes atteintes d'Alzheimer.**

Poursuite des visites actives personnalisées aux personnes adultes ou enfants en hôpital de jour (psychiatrie) ou atteinte de la maladie d'Alzheimer. En 2022 12 structures ont été accueillies au musée.

Une première conférence/visite-atelier « art thérapie » s'est tenue au musée à destination des élèves infirmiers du CH de Cannes.

En projet : le musée se porte pilote d'un projet d'étude sur l'impact de l'art thérapie et des arts plastiques sur la qualité de vie des malades atteints de la maladie d'Alzheimer et des proches aidants.

## 5- Une offre culturelle à destination du jeune public sur le Web

Durant les périodes de confinement, le musée Bonnard, comme tous les musées de France, a su s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire sans précédent. Parallèlement à l'offre in situ, le web a permis de rester en contact avec le jeune public.

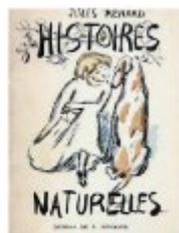
Présent sur Facebook, Twitter et Instagram, le musée a proposé chaque semaine des activités ludiques et pédagogiques : coloriage, histoires de tableaux, ateliers, puzzle, quiz, et fiches thématiques ressources pour enseignants en collaboration constante avec l'équipe du service Communication de la ville du Cannet.



Musée Bonnard on Twitter: 'Aujourd'hui le ...  
twitter.com



Musée Bonnard on Twitter: 'Je n'hés...  
twitter.com



Musée Bonnard - #cull...  
es-la.facebook.com



Musée Bonnard on Twi...  
twitter.com

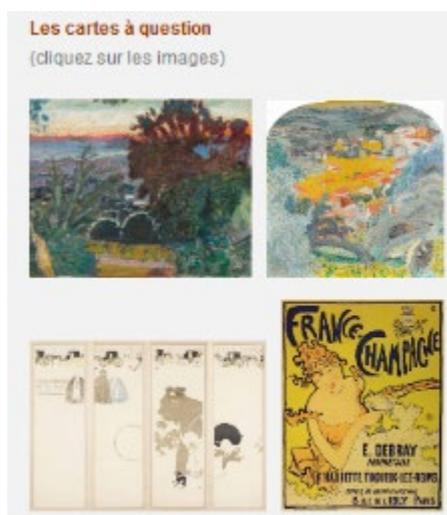


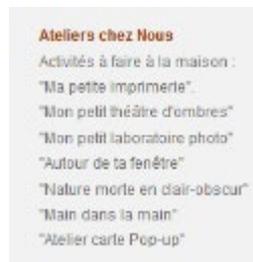
MuseechezNous  
museebonnard.fr

Toutes les astuces ont même été données pour recréer la maison de Bonnard en Popup !

Une initiative saluée par Le Petit Léonard – magazine destiné aux enfants et aux familles.

Soulignons que le musée a également été fortement suivi par École à la maison sur Instagram.





L'atelier du musée Bonnard à la maison pour le jeune public (les très grands n'en sont pas exclus !) sans bouger le petit doigt (ou presque) !

Continuer d'apprendre et d'éveiller son imaginaire en étant à la maison.

Un nouveau défi auquel les médiatrices du musée ont répondu de manière fédératrice et riche d'enseignement. Une rubrique spéciale #AtelierschezNous est née en mars 2020.

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

- **prendre acte** du Rapport d'activités de l'année 2022 du Musée Bonnard.

## **L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.**



## **DÉLIBÉRATION N° 3: RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022 DE LA SALLE DE LA PALESTRE.**

### **Bilan 2022**

**Au cours de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2022, un premier bilan de la saison vous avez été dressé, il est présenté aujourd'hui sur l'année entière.**

Bien que la fin de l'obligation du pass sanitaire soit intervenue le 1er août 2022, la totale reprise des activités événementielles sans restriction s'est faite de manière progressive dans certains secteurs.

Néanmoins, au terme de cette année, nous pouvons être satisfaits de la programmation qui a été ainsi proposée.

En effet, La Palestre demeure réactive et travaille continuellement afin de pouvoir proposer une programmation de haut niveau et de mettre en avant sa particularité en proposant, notamment, des événements pluri disciplinaires.

- **Au registre du programme « tout public » nous avons pu assister aux spectacles suivants :**

#### **Février**

20 Expo musée dinosaures

#### **Avril**

02 Concert Tony Carreira

#### **Mai**

24 Spectacle Ines Reg

25 Concert Gilbert Montagné (dans le cadre du Printemps des Seniors)

#### **Octobre**

18 Concert Lara Fabian

23 Concert Jean-Pax Meffret

#### **Novembre**

19 Gala de Boxe avec 1 Championnat du Monde et 2 Championnats d'Europe

26 Concert Sheila

27 Spectacle Patrick Bosso

#### **Décembre**

07 Match de volley comptant pour la LDC

11 Concert de la Musique de la Légion Etrangère

- **Des événements privés ont également été organisés :**

#### **Février**

18 Meeting politique

### Mai

04 Soirée de gala groupe Hewlett Packard.

- **Certains événements municipaux ont également pu, de nouveau, être organisés comme :**

### Février

25 Bal de la Saint Valentin (uniquement spectacle - pas de piste de danse)

### Juin

01 Gala fin d'année Emile Roux

18 Gala fin d'année FPT des Mimosas

### Décembre

16 Banquet de la Bégum

17 Noël du COS

- **La Palestre poursuit son travail de programmation et certaines dates ont déjà eu lieu en ce début d'année 2023 :**

### Janvier

- 2 matchs de volley-ball comptant pour la Champions League
- une résidence avec un Tribute Pink Floyd
- les cérémonies des vœux au personnel et à la population

### Février

- Convention Thales
- Le bal de la Saint-Valentin
- 1 match de volley-ball comptant pour la Champions League

### Mars

- Christophe Willem
- Amel Bent
- Tribute Pink Floyd
- Fabien Olicard

- **Et le calendrier se poursuit avec :**

**Mai**

- Michel Fugain (dans le cadre du Printemps des Seniors)

**Octobre**

- Chimène Badi
- Gilbert Montagné

**Novembre**

- Laura Laune

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

- **Prendre acte** du Rapport d'activités de l'année 2022 de la salle de La Palestre.

**L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.**



**DÉLIBÉRATION N°4 : RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022  
DES CINEMAS DE LA VILLE DU CANNET.**

**Au cours de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2022, un premier bilan de la saison vous avez été dressé, il est présenté aujourd'hui sur l'année entière.**

Malgré les effets durables liés à la crise sanitaire de 2020 à 2021 et la situation économique actuelle, les deux cinémas gérés par le GIP depuis 2021 ont accueilli près de 21 000 spectateurs en 2022.

\* Pour le **Cannet Toiles**, 8 010 entrées pour un total de 470 séances ont été réalisées.

Il convient de rappeler que ces chiffres incluent une période de fermeture de 77 jours pour le **Cannet Toiles**, en raison d'une rénovation des équipements de climatisation et de chauffage.

\* Pour le **Cinétoile Rocheville**, on comptabilise 12 863 entrées pour un total de 753 séances.

Le taux de remplissage des salles est de plus de 21% pour les deux salles et reste, cette année encore, supérieur à la moyenne nationale (environ 15 %).

\* De plus, le label **Art et essai** a été reconduit en 2022, pour la 15ème fois au Cannel Toiles et pour la 4ème saison à Rocheville. Rappelons que, depuis leurs ouvertures respectives (2001 et 2017), les deux salles de la Ville n'ont jamais failli à l'obtention de ce label.

- **Les Collaborations :**

L'ensemble des partenariats menés depuis de nombreuses années, soit avec des associations (**Ciné Croisette, Cannes-Cinéma...**), soit avec des institutionnels (**Le Ministère de l'Éducation nationale** pour les dispositifs **École et Cinéma** et **Collège et Cinéma**) ont été renouvelés pour la saison 2022-2023.

Durant toute la saison scolaire et à chaque période de vacances, des projections ont également été organisées pour les centres aérés de la commune.

Ces collaborations représentent plus d'une centaine de projections supplémentaires qui s'ajoutent à la programmation traditionnelle des Cinémas.

- **Les nouveautés 2022 :**

\* En février, un nouveau rendez-vous cinématographique a été créé. Une à deux fois par mois, un film choisi par les membres du **Cannel Temps Libre Séniors** est projeté. Cette projection est suivie d'un mini débat animé par un agent du **Service Cinéma**, au cours duquel le public peut échanger.

\* Cet été, ont eu lieu les séances estivales de **Cinéma Plein Air** avec deux projections nocturnes, une sur la Place Foch de Rocheville, et l'autre au sein de l'amphithéâtre du Tivoli. Ces deux projections ont réuni plus de 700 spectateurs cumulés.

\* Autre nouveauté, le **Ciné Lecture**, en collaboration avec le Service médiathèque de la ville, avec la projection d'un film, adapté d'un roman proposé au **Club Lecture** et suivi d'un débat mené par un membre de la Médiathèque.

- **Projets futurs et en cours :**

\* Début octobre, le Service Cinéma a entamé avec l'Opéra **Madame Butterfly** la retransmission d'événements dits « Hors cinéma ». En partenariat avec le **Royal Opera House** de Londres, une dizaine d'autres opéras et ballet prestigieux (**Aïda**, **Le Barbier de Séville**, **Casse-Noisette**, **Le Mariage de Figaro...**) sont projetés en séance unique, jusqu'à fin juin 2023.

\* Sur le même principe, le Service Cinéma travaille sur la retransmission de pièces de théâtre issues de la prestigieuse **Comédie Française** à l'automne 2023.

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

- **Prendre acte du Rapport d'activités de l'année 2022 des Cinémas de la ville du Cannel et de la programmation à venir des cinémas de la Ville du Cannel.**

**L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.**



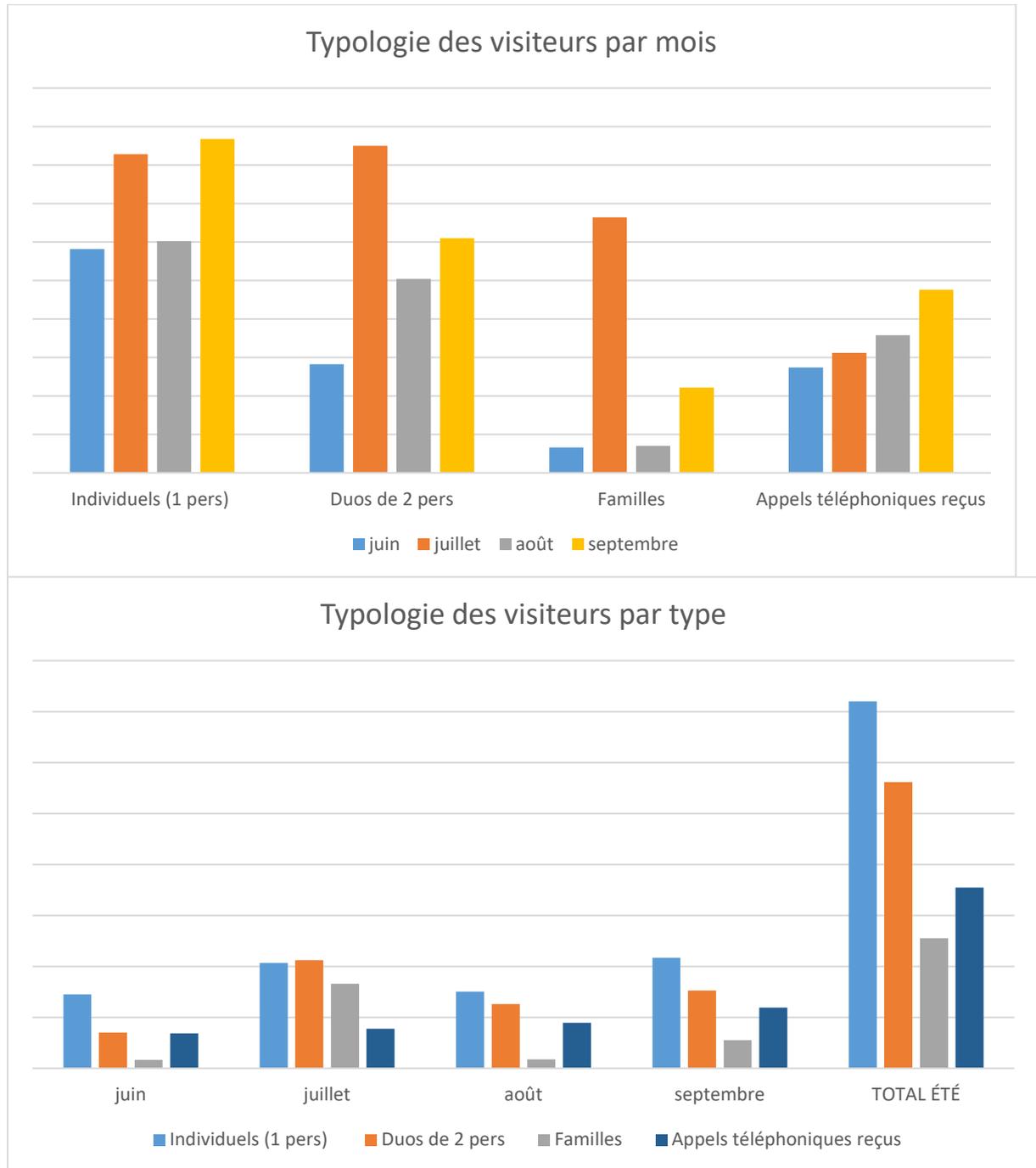
**DÉLIBÉRATION N°5 : RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNEE 2022 DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME.**

Au cours de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2022, un premier bilan de la saison vous avez été dressé, il est présenté aujourd'hui sur l'année entière.

1) **Bilan de la saison de l'Office de Tourisme**

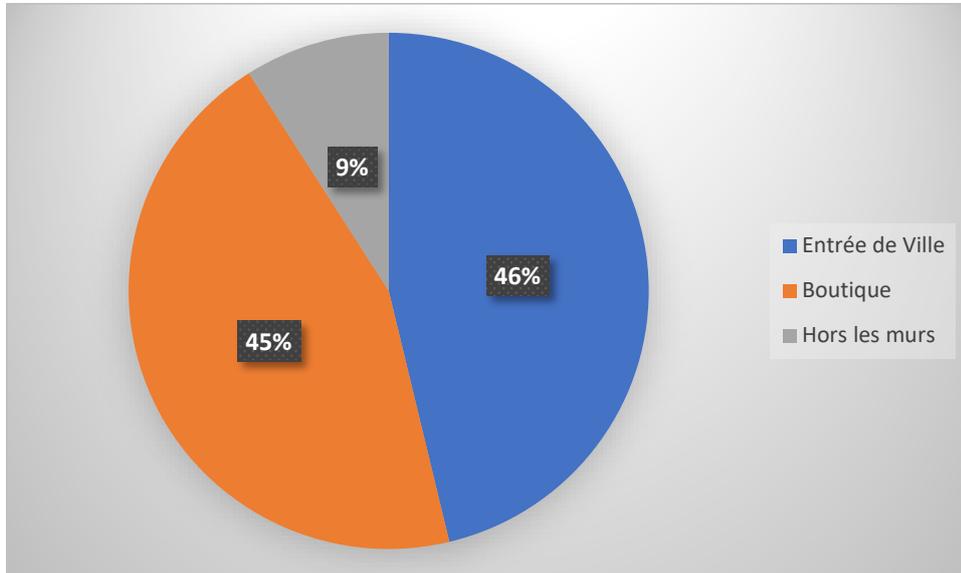
**Un été riche en animations qui ont attiré beaucoup de visiteurs.**

## Typologie visiteurs à l'accueil des bureaux de l'OT



- ➡ La confirmation que **notre destination attire de plus en plus de familles** (surtout en juillet) ;
- ➡ Le mois de septembre devient le deuxième mois de l'été le plus fréquenté (avant le mois d'août).

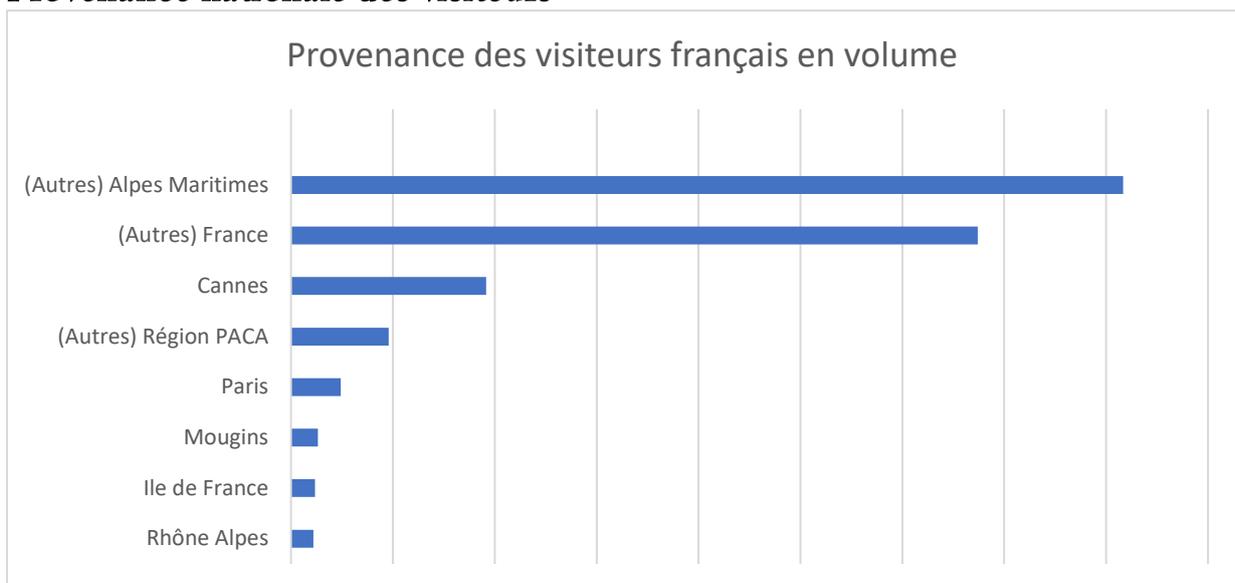
### *Répartition des visiteurs accueillis par bureau*



➡ Une répartition quasi égale entre nos deux bureaux, mais des besoins des visiteurs différents ;

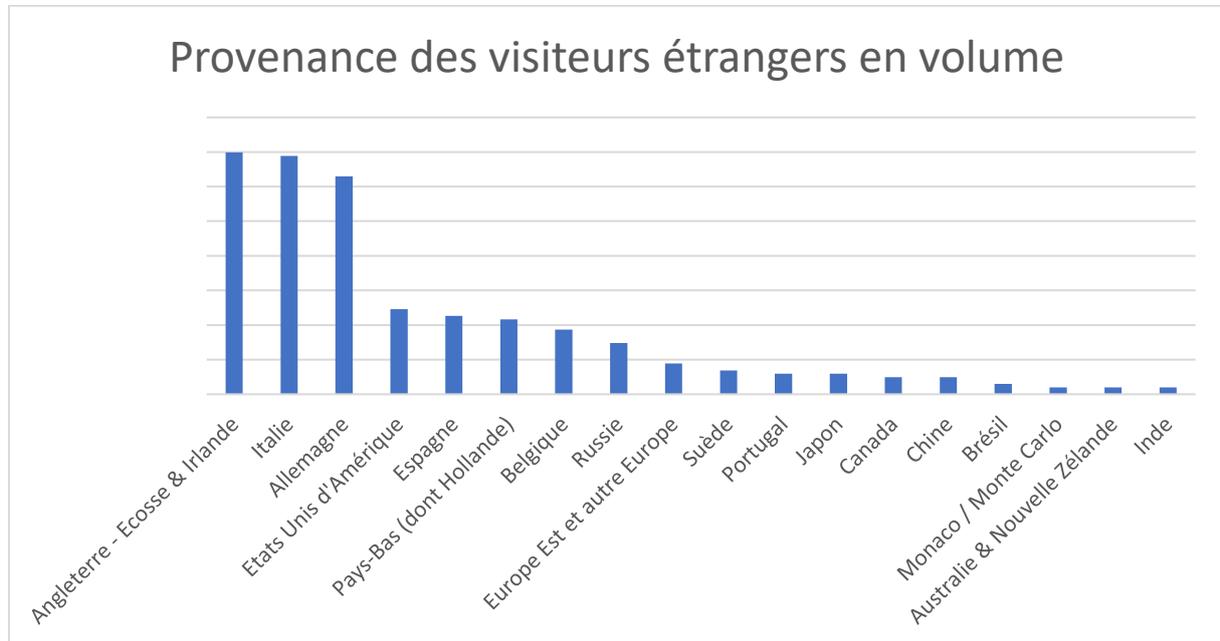
- Entrée de Ville = Accueil pour information touristique, conseil en séjour...
- Boutique = Vente de produits, animations de la ville...

### *Provenance nationale des visiteurs*



➡ Confirmation de la tendance post-covid du « Staycation ».

## *Provenance internationale*



- ➡ Retour des Britanniques en 2022 (malgré le Brexit) qui reprend la 1<sup>ère</sup> place aux italiens (1<sup>er</sup> en 2021) ;
- ➡ Retour des Américains depuis le COVID grâce au retour des lignes aériennes et à un Dollar équivalent à l'Euro.

Cette année, nous intégrons à la présente délibération, des éléments supplémentaires du bilan correspondant à la promotion de la destination lors de salons, à l'animation de station, à la promotion digitale de la destination et des événements cannettans.

## Focus sur la 1ère participation au Salon Mondial du Tourisme et des Voyages



**RDV**  
du 19 au 23 mars 2023  
Pour la promotion de  
notre destination auprès  
des Parisiens et des  
Franciliens

Le salon a accueilli durant 4 jours 70 500 visites et 250 exposants sur 9 000 m<sup>2</sup> d'exposition.

Avec 25% de nouveaux visiteurs et une augmentation du budget global consacré aux vacances de + 11% (3 414 € vs 3 077 € en 2019), les projets de vacances sont bien une priorité des prochaines semaines du public venu à la rencontre des exposants. 87% des visiteurs sont porteurs de projets sur plusieurs mois : ils envisagent de partir dès le mois de mai (19%), puis en juin (30%), juillet (22%), août (24%). L'arrière-saison est également plébiscitée : septembre (37%) et octobre (22%). Des indicateurs positifs qui démontrent que le visitorat venu était à la recherche de véritables idées et propositions pour leurs prochaines vacances.

Les visiteurs professionnels et la presse ont également visité le salon : 1 151 professionnels et 436 responsables de groupes ont pu trouver des circuits ou séjours à proposer à leurs clients.

Des séjours sur Le Cannet ont été confirmés dans les différents hôtels de la commune et une hausse de 15% des visiteurs parisiens a été constatée dans nos statistiques de provenance nationale.



## Les newsletters avec Mailchimp

15 newsletters depuis cet été = + de 10.000 contacts !!!

Visualiser cet e-mail sur votre navigateur

OFFICE DE TOURISME  
LE CANNET COTE D'AZUR *Un autre regard sur la Côte d'Azur*  
*Another light of the French Riviera*



Venez partager des moments magiques en famille au Cannet avec les traditionnelles et spectaculaires illuminations de l'Hôtel de ville et sa parade féérique le samedi 17 décembre à partir de 18h30 ! ✨

Un événement incontournable du bassin carnosin, très apprécié et tant attendu des plus petits comme des plus grands. Comme chaque année, le Père Noël 🎅 fera escale au Cannet lors de ces magnifiques illuminations pour apporter magie ✨ et bonheur aux enfants. L'entrée sera gratuite pour tous.

Cet événement marquera le début du Marché de Noël au Cannet qui se déroulera dans les Jardins du Tivoli du samedi 17 décembre au vendredi 23 décembre de 10h à 20h (jusqu'à 21h le samedi 17). Des animations, des structures gonflables et des jeux gratuits attendront les enfants ! 🎪

OFFICE DE TOURISME  
LE CANNET COTE D'AZUR *Un autre regard sur la Côte d'Azur*  
*Another light of the French Riviera*



📅 A vos agendas ! Entre le vernissage de la nouvelle exposition du Musée Bonnard le samedi 26 novembre et la Fête des Enfants le dimanche 27 novembre, ce dernier weekend de novembre s'annonce riche en activités dans le Vieux-Cannet. 🎨

Vernissage nouvelle expo "11 ans de collection" 🎨  
Samedi 26 novembre à 11h30

Ce samedi 26 novembre, le Musée Bonnard rouvre ses portes au public pour vous dévoiler sa nouvelle exposition : "11 ans de collection" 🎨

## Les newsletters avec Mailchimp

### Newsletter Automne 2022

#### Vive les vacances au Cannet !

C'est les vacances (pour les enfants et les plus chanceux 🍀) ! Et qui dit vacances dit recherche d'activités pour occuper nos pitchouns.

Comme à son habitude, notre belle commune a concocté pour les enfants un programme riche en activités et en jeux pour leur plus grand bonheur. Des vacances qui allient à la fois amusement, sport et culture.

Au programme des vacances de la Toussaint :

- structures gonflables
- animations et ateliers sportifs avec un large choix de disciplines
- vacances au Cinétoile de Rocheville avec un tarif de 4€ pour tous pendant les vacances. On retrouve notamment à l'affiche "Le Petit Nicolas" de Amandine Fredon et Benjamin Massoubre ou encore "Dragon Ball Super : Super Hero" de Tetsuro Kodama.



#### Des ateliers pour les vacances - Musée Bonnard



Vous souhaitez familiariser vos enfants à l'art dès leur plus jeune âge ou tout simplement partager d'agréables moments en famille ? Alors n'hésitez pas à vous inscrire aux différents ateliers créatifs proposés par le Musée Bonnard. Il y en a pour tous les âges !

En savoir + sur les ateliers

OFFICE DE TOURISME  
LE CANNET COTE D'AZUR *Un autre regard sur la Côte d'Azur*  
*Another light of the French Riviera*

Les Journées Européennes du Patrimoine reviennent pour une 39ème édition ce samedi 17 et ce dimanche 18 septembre !



La ville du Cannet, le Musée Bonnard et votre Office de Tourisme vous ont concocté un programme riche en activités pour vous faire vivre pleinement ces deux journées tout en vous faisant (re)découvrir Le Cannet.

Retrouvez en image la programmation détaillée.

Au programme :

- **Musée Bonnard** : Visite libre, visites guidées, atelier gravure (adultes) et atelier à la loupe (familles).
- **Animations** : Ambiance musicale avec le duo Night&Day sur la Place Bellevue. Concert avec le Choeur du Sud au Théâtre du Tivoli et Lecture de poèmes avec Fabien Parisato au piano à l'Eglise Sainte-Philomène.
- **Découverte du Vieux-Cannet** : Rallye Découverte du Vieux-Cannet, visites guidées du Vieux-Cannet et visite guidée à la lanterne gratuites.

## Les newsletters avec Mailchimp

Un lien pour s'inscrire en ligne à la NL

A ce jour = 1707  
adresses mail  
qualifiées  
Direction mairie  
+ socios pros +  
partenaires +  
fournisseurs +  
commerçants +  
visiteurs + les  
prochains  
inscrits via  
Weezevent



## Taux d'ouverture et de clic Newsletters



## Des flyers réalisés en interne



## Les Nocturnes d'Art

4 dates pour cet été : 12 juillet, 22 juillet, 3 août et 10 août

Exposition des œuvres des artistes et artisans de la rue Saint-Sauveur

Exposition des œuvres des artistes de l'ACCA

Peinture sur porcelaine

Création de santons de Provence

Déambulation musicale

Magicien close-up en déambulation

Concerts sur la Place Bellevue co-organisés par les restaurateurs de la Place Bellevue

## Les Nocturnes d'Art



## Visites guidées à la lanterne



**[Nouveauté 2022 : Visite guidée à la lanterne]**

RDV au départ de notre **Office de Tourisme « La Boutique »** pour une **visite guidée à la lanterne**.

A la tombée de la nuit, loin de la chaleur du jour, laissez-vous conter l'histoire passionnante et les anecdotes de notre belle ville et (re)découvrez les richesses patrimoniales qui font la beauté de notre quartier historique.

Au fil des ruelles charmantes du Vieux-Cannet, à la lueur des lanternes, vous serez transporté dans une toute autre atmosphère qui vous plongera dans l'intimité de notre village. Le Vieux-Cannet n'aura plus aucun secret pour vous ! Une balade nocturne insolite à réaliser en famille ou entre amis !



## Atelier création de parfum



**[Nouveauté 2022 : Atelier création de parfum]**

RDV à votre **Office de Tourisme « La Boutique »** pour un atelier création de parfum.

Le temps d'un atelier, jouez le rôle de l'apprenti parfumeur et confectionnez vous-même votre parfum sur-mesure.

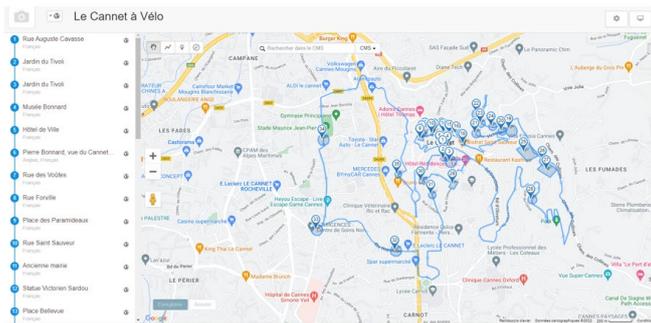
Découvrez l'univers de la parfumerie et initiez-vous aux techniques de création. Une expérience olfactive captivante vous attend !



Animation Boules Carrées **NOUVEAUTÉ**



Création du produit Le Cannet à vélo sur l'application IziTravel et en partenariat avec Bobiclou pour la location de vélos à assistance électrique **NOUVEAUTÉ**



Nouveautés du côté de la Rue Saint-Sauveur  
 Un secteur historique préservé, attractif, modernisé et qui garde son caractère authentique **NOUVEAUTÉ**



Phase 1 du projet du Mail Piétonnier  
 Déjà intégré dans le parcours de visite = valorisation  
 Ouverture sur la place Saint-Sauveur  
 - Création du magnifique jardin d'agrément  
 - Installation du 1<sup>er</sup> ascenseur en accès direct sur la place Bellevue

Mayer Intérieurs  
 Architecte Designer  
 Show-Room  
 Les Néobourgeoises  
 Créatrice Mode



N° 500 RUE SAINT SAUVEUR  
 Bloomy Mademoiselle  
 Fleuriste

Jean François Giraudy  
 Espace Apollo Vintage

Nicolas Canet  
 Maître créchiste  
 Inscrit CMA

Olivia S  
 Esthétique

Intérieur Particulier  
 Déco artisanale

Créatrice Bougie

Surf Shop

Atelier DESBEL  
 Tapisserie

## Marque Qualité Tourisme

MQT : Obtention en 2018 pour 5 ans  
 Prérequis pour Obtention CAT I (OT en 2019 pour 5 ans)  
 ➔ renouvellement en 2024  
 Prérequis pour Station Classée de Tourisme (Ville en 2020 pour 12 ans)  
 ➔ renouvellement en 2032



Audit Mystère réalisé en novembre 2022 par un cabinet indépendant avec changement du référentiel depuis 2018



### Synthèse du Rapport d'évaluation

Office De Tourisme Le Cannet  
 Cote D'Azur (DOCID:qt91054)  
[conseil@adoneo.com](mailto:conseil@adoneo.com)  
 Filière : Office de tourisme  
 Date de l'évaluation : 10/11/2022

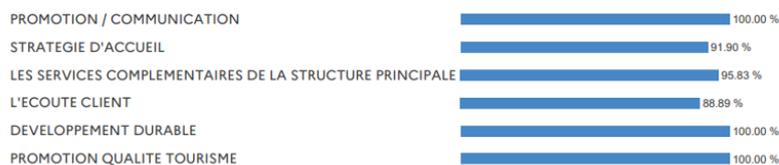
## Résultat QT : 93.07 %

Votre établissement respecte les critères obligatoires de l'écoute client  
 Avec quelques efforts vous pourriez atteindre un taux de conformité de 96,11 %

### Taux de conformité



### Taux de conformité par séquence détaillée



En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

- **Prendre acte** du Rapport d'activités de l'année 2022.

**L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE.**



Fin de séance.

La Présidente du GIP

Le secrétaire de séance



Muriel DI BARI

Le Directeur du GIP,



François LUPPINO